

CAP LOCALE DU 27 JUIN 2016
MUTATIONS DES AGENTS DE CATEGORIE C AU 1ER SEPTEMBRE 2016

AFFECTATIONS SUITE AU MOUVEMENT NATIONAL

NOM / PRENOM	RAN	AFFECTATION
ADACH AGNES	METZ GP	CSB (TITULAIRE)
BENOIT PHILIPPE (transfert CDIF d'Hayange)	METZ FISCALITE	CDIF METZ
CARRIEU STEPHANIE	METZ FISCALITE	SIP METZ OUEST
DUBREUCQ-GENERE THERESE	METZ GP	CSB (TITULAIRE)
ENGEL EMMANUEL	METZ GP	CSB (TITULAIRE)
FAFET CINDY	METZ GP	CSB (TITULAIRE)
FOUDI NOURA	METZ GP	CSB
GERARDIN CLAUDINE	METZ GP	CSB
GROSSILLO JESSIKA	METZ GP	TRES. HOSPITALIERE
IMBERDIS LUCCA MARIE	METZ GP	DIRECTION
KAICHINGER LAURENT	THONVILLE GP	TRES. THIONVILLE 3 FR
LORASCHI REGIS	METZ FISCALITE	SIE METZ CENTRE
MATTER SOLENE	THONVILLE GP	TRES. THIONVILLE 3 FR
NOUVIER NATHALIE	SARREBOURG GP	TRES. SARREBOURG
PELIN VINCENT	METZ GP	DIRECTION
PIGNOLET NICOLAS	METZ GP	DIRECTION
RABANT GUILLAUME	HAYANGE FISCALITE	SIP SIE HAYANGE
RICHE JEROME	SARREBOURG FISCALITE	SIP SIE SARREBOURG
RODRIGUEZ MAXIME	METZ GP	DIRECTION
SCHUTZ PATRICK (Transfert CDIF d'HAYANGE)	METZ FISCALITE	CDIF METZ

AFFECTATIONS LOCALES SUITE AUX RESTRUCTURATIONS ET SUPPRESSIONS D'EMPLOIS 2016

DURINGER ANNE	METZ FISCALITE	SIP METZ NORD
FERRY JOCELYNE	METZ GP	DIRECTION
HEIB MYRIAM	METZ FISCALITE	PCRP
MAIRE MARIE NOELLE	METZ FISCALITE	SIE METZ EST
MOZET LAURENCE	METZ GP	DIRECTION
SALMON LAURENCE	METZ GP	DIRECTION
WIRTZ SANDRINE	SARREGUEMINES FISCALITE	DETACHEMENT SIE SARREGUEMINES
COEFFIC CHANTAL	METZ GP	TRES. BOULAY (sous réserve de la restructuration)
SOUBROUILLARD GILBERT	METZ GP	TRES. BOULAY (sous réserve de la restructuration)

AFFECTATIONS LOCALES SUITE A FICHES DE VOEUX

SIMON MICHEL	METZ FISCALITE	SIP METZ-CENTRE
BORDENNET LAURENCE	METZ FISCALITE	CDIF METZ
NORDIO MARIE LAURE	METZ FISCALITE	SIP METZ-CENTRE
MARTIGNON FRANCK	METZ GP	TRES. BOUZONVILLE
LEFORESTIER LAETITIA	METZ GP	DIRECTION (différé d'installation)
SCHOLL ANGELIQUE	METZ GP	TRES. VERNY
BECKER CAROLE	FORBACH FISCALITE	CDIF FORBACH
RIEHL FRANCK	SARREBOURG GP	TRES. SARREBOURG

AFFECTATIONS LOCALES DES AGENTS ALD

DELLARIA AURELIE	SIP METZ CENTRE
DE SOUSA CHRISTINE	SIP METZ EST
FARIA-MOURA ELODIE	DIRECTION
FEDELE CLAIRE	SIP METZ NORD
HOUTH LUDIVINE	DIRECTION
GOUMEZIANE HASSINA	TRES. ROMBAS
KABOU MOHAMED	TRES. VERNY
WOLFFER SABRINA	SIP HAYANGE
ZIMMER NATHALIE	SIE ST AVOLD
MANGUIN AURORE	TRES. PHALSBOURG
NICKLES CATHY	SIP SARREGUEMINES
<u>ALD MOSELLE</u>	
BALAZS NORBERT	TRES. ROHRBACH
CAVATZ MARIE CHRISTINE	TRES. FAULQUEMONT
DA SILVA ALEXANDRA	TRES. PHALSBOURG
KRITTER JEAN JACQUES	DIRECTION
MATHIS CAROLINE	TRES. FAULQUEMONT
OSTROGORSKI PHILIPPE	CDIF METZ
RAFFLENBEUL CATHERINE	SIE SARREGUEMINES
SCHWARTZ ELISABETH	TRES. BITCHE
STUTZMANN AURELIE	TRES. SARREBOURG
ZIMMERMANN VERONIQUE	SIP FORBACH

Les élues CGT n'ont pas approuvé le projet de mouvement. Sans porter atteinte aux résultats d'affectation positifs obtenus par certains agents, elles déplorent la situation chronique de sous-effectifs qui ne permet pas la satisfaction de l'intégralité des demandes.

DECLARATION LIMINAIRE DES ELUES CGT FINANCES PUBLIQUES

Jamais dans l'histoire de notre république, un projet de loi n'aura suscité autant de voix contre lui :

- la population le rejette à plus de 70 % et ne souhaite pas l'interdiction des manifestations à plus de 60 % .
- le gouvernement fait passer son projet par le 49.3, n'étant pas capable de rassembler une majorité autour de lui, y compris dans ses rangs !!!

Depuis plusieurs mois, c'est par centaines de milliers (plus de 1,3 millions de manifestants recensés le 14 juin) que les salariés et les étudiants sont descendus dans la rue pour exprimer leur rejet de la loi « travail ».

C'est dans ce contexte de lutte que la CGT est prise pour cible par les membres du gouvernement.

NON ! La CGT n'est aucunement responsable des actes de vandalisme initiés par des groupuscules de casseurs, agissant en bandes organisées, en marge des cortèges de manifestants.

NON ! La CGT ne prend pas part à ces dérives violentes : elle les condamne sans ambiguïté aucune, avec la plus grande fermeté.

OUI ! La stratégie de la diversion et du pourrissement employée à outrance par ce gouvernement est condamnable, indigne, irrespectueuse des travailleurs et surtout dangereuse. Elle est dangereuse car elle crispe un peu plus les opposants à ce projet, et risque de les entraîner vers une radicalité qui pourrait prendre, au final, des formes de lutte que la CGT condamne.

A Paris, ce mardi 14 juin 2016, il y avait bien, nous l'affirmons pour l'avoir vu de nos yeux vu, plusieurs centaines de milliers de manifestants pacifiques et respectueux, bien que volontaires et déterminés, venus dire non à ce projet de loi, venus se faire l'écho de l'opinion de la majorité des Françaises et des Français. De nombreux fonctionnaires se sont mobilisés. Eux aussi, subissent les attaques en règle du gouvernement Valls contre leurs statuts particuliers à travers la mise en place de PPCR et du RIFSEEP. Dans les 3 versants de la Fonction publique, l'objectif du gouvernement est d'aligner les carrières, les grilles de rémunérations et les parcours professionnels, pour faciliter les passerelles entre ministères et entre versants au plan régional, tout en conférant des pouvoirs accrus aux préfets. Pour cela, le préalable est de détruire les règles de gestion élaborées dans les administrations (qui sont un facteur de blocage à la mobilité), pour les remplacer par des directives moins contraignantes.

C'est la remise en cause des statuts particuliers pour permettre la mobilité forcée.

C'est ce que la DGFIP a entamé avec le recul du droit à mutation et des règles d'affectation pour 2016 et un projet de fusion massive de RAN. Comment ne pas faire le lien avec les dizaines de milliers de suppressions d'emplois que nous subissons depuis plus de 10 ans (conséquence de la RGPP, de la MAP, du pacte de responsabilité et de la démarche stratégique à la DGFIP) et les dizaines de milliers qui se préparent encore avec la mise en place de la retenue à la source (la DG les chiffre à 15 000 ETP).

Le mouvement de catégorie C au plan national est catastrophique. Le déficit en personnel de catégorie C pour toute la France s'élève à plus de 2327 agents (- 28,2 en Moselle). Le compte n'y est donc pas... Loin s'en faut !!!

L'administration prouve encore une fois son mépris envers les agents qui subissent au quotidien les conséquences de ses choix : stress, souffrance au travail et difficultés croissantes à accomplir les missions dans un contexte de sous effectif permanent. La situation de nombreux collègues en attente de mutation reste très difficile.

Suppressions de plus de 34 000 postes depuis 2002, fermetures programmées de plus de 150 trésoreries, fusions des SIP, fusions des SIE, créations de PCRP, transfert de l'enregistrement, fusions de RAN et retenue à la source programmée pour 2018.

Comme dans l'ensemble de la fonction publique, c'est la casse de la DGFIP qui est à l'ordre du jour.

Dans ce contexte, à la DGFIP, la catégorie C est la première touchée.

La CGT Finances Publiques insiste sur l'urgence de la situation que subissent les personnels et exige l'arrêt des restructurations et des suppressions d'emplois qui remettent en cause le maillage territorial et l'accès au service public pour l'ensemble de la population.

DEMANDE DE REVISION DU COMPTE RENDU DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL 2016
D'UN AGENT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE

Le recours portait sur le tableau synoptique ainsi que sur les appréciations littérales de son chef de poste.

Après une grande attention et un débat très argumenté des représentants syndicaux ainsi que de l'Administration, la Présidente de la CAP a proposé au vote :

- une évolution de la cotation initiale du tableau synoptique portant sur les résultats professionnels.
- le maintien des appréciations littérales.

La CGT a voté contre cette proposition estimant qu'elle ne répondait pas aux demandes de l'agent.

TITULAIRE : Raymonde VITALI Direction Service Dépenses militaires
Tél : 03/87/38/69/32

SUPPLEANTE : Francine OSTER Direction Service Dépenses civiles
Tél : 03/87/38/69/44

MUTATIONS CATEGORIE C

AFFECTATIONS AU 1^{er} SEPTEMBRE 2016